

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 302 Politiques économiques et sociales			
Ancien Code	SOAS3B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS3020 + CEAH3020		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Laurence POURBAIX (pourbaixl@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Florence KAYAERT (kayaertf@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Florence KAYAERT (kayaertf@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Louise LAMBERT (lambertl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques **socio-économiques**. Ce faisant, elle propose des clés de lectures utiles à l'analyse des politiques économiques et sociales qui déterminent le cadre d'action du travail social.

Elle motive l'étudiant à se tenir au courant des politiques économiques et sociales, **à adopter un regard critique et à comprendre l'impact de ces politiques sur le travail social**.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B02X	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	20
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	20
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B02X	Politiques économiques et sociales	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B02A	Politiques économiques et sociales	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques économiques et sociales			
Ancien Code	7_SOAS3B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3021		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence POURBAIX (pourbaixl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'articule autour du postulat que le travail social est intimement lié aux politiques sociales.

Elle met en lumière l'ambivalence du concept « politique » et le lien entre « politique-économique et social ». A partir de là, il s'agit de comprendre les mécanismes d'évolution qui interagissent entre « le politique » et l'action sociale et de se questionner sur le rôle politique à tenir en tant qu'assistant social. Dès lors, il s'agit de connaître et comprendre le contexte politique dans lequel un assistant social est plongé afin d'analyser, toujours sous l'angle politique, les enjeux de son action et sa marge de manœuvre. Il s'agit également de mettre l'accent sur la place à donner aux bénéficiaires, aux citoyens à travers l'analyse de la mise en politique des besoins et des problématiques sociales ainsi que la prise de parole des exclus sont au cœur de cette activité pédagogique.

L'approche conceptuelle nous pousse à analyser les éléments constitutifs à la question sociale contemporaine. Celle-ci renvoie aux réponses à apporter aux situations sociales problématiques, aux inégalités. Comment éviter ou limiter la fracture sociale ? Comment créer ou recréer le lien social, source de cohésion sociale ?

Pour l'étudiant, il s'agit de pouvoir exploiter des clés de lecture proposées dans les cours magistraux. Cela passe par l'identification des différents acteurs en présence, des orientations et des politiques à différents niveaux (mondial, européen, national, local), et des modèles d'analyse des actions propices au changement social.

Outre cette approche théorique, nous avons l'ambition de rendre les étudiants partie prenante d'une démarche réflexive et si, possible acteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de:

- Apporter un regard personnel, critique et argumenté en tant que futur assistant social. Pour ce faire, prendre part au débat de quelque manière que ce soit
- Partager une analyse politique. Pour ce faire, il devra être capable de :
 - Relater et analyser une réalité sociale en lien avec la pratique du travail social et décoder la mise en politique d'un problème social
 - Repérer les acteurs socio-politiques
 - Comprendre et analyser les enjeux sociopolitiques
 - Comprendre et décoder le système politique à travers ses mécanismes de mise en politique, de décision et ses jeux de pouvoir
 - Relayer des données empiriques (aspects pratiques- vécus, observations de terrain etc.) et faire des

liens avec les théories vues au cours et donc conceptualiser (ancrage dans le « théorique » cours magistraux - lectures, etc) cette réalité sociale. Pour ce faire, éventuellement relater ou prendre part à un projet (réalisé par une ou des associations et qui fait écho aux thèmes vus au cours)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage s'articule autour de trois axes:

1. La politique au regard du social

- Lien entre politique et social et place du travail social
- Approche du concept « politique » au regard des jeux de pouvoir

2. Le changement social et le pouvoir des acteurs dans celui-ci

- Analyse à travers les théories des mouvements sociaux, pouvoir d'agir et citoyenneté
- La marge de manœuvre des travailleurs sociaux et des exclus : quel mandat politique pour le TS, quel partenariat AS/bénéficiaires?
- La mise en politique des problématiques sociales

3. Décodage du système politique pour mieux appréhender les décisions

- Approche multiniveau des acteurs politiques
- Repérer les acteurs au pouvoir (Etat fédéral, UE, acteurs locaux)
- Repérage des compétences et le fonctionnement du système
- Décodage des enjeux
- Analyse à travers les théories institutionnelles

In fine, transmettre des données empiriques par rapport à la réalité sociale (observations de terrain, vécu, lectures, ...) et faire le lien avec les théories vues au cours.

Démarches d'apprentissage

Pédagogie active :

- Cour magistral;
- Visite(s) extérieure(s), rencontre-débat entre acteurs de terrains ...
- Participation active, mises en situation par rapport à des situations professionnelles rencontrées sur le terrain, débat, partage et analyse afin d'arriver à une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Dispositifs d'aide à la réussite

Insuffler une pédagogie active.

Il s'agit d'un cours magistral qui pourra être agrémenté d'une visite extérieure ou/et d'une rencontre-débat avec d'autres professionnels, des acteurs de terrain.

Il y aura donc une approche théorique par le biais de ce cours mais, parallèlement à cela, l'étudiant sera partie prenante d'une démarche réflexive et si possible, lui-même acteur et participant actif.

Sources et références

Une bibliographie complète et détaillée sera transmise aux étudiants et ce, au fur et à mesure de l'avancement dans la matière.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours;
- Syllabus;
- Portefeuille de lectures.

Ces deux derniers seront mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 : 100 % des points

- La note de cette AA est obtenue par l'évaluation de la matière du Q1 en janvier : examen écrit sur la matière du Q1.
- En janvier, l'examen écrit est dispensatoire. Les étudiants l'ayant réussi ne doivent plus le repasser. En cas d'échec, l'examen pourra être représenté en août.
- Pour les étudiants en stage Erasmus, l'examen écrit portera sur la matière du Q1 et sera présenté en juin.
- Pour les étudiants redoublants du BLOC 3, ils doivent (re)suivre le cours, ils seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen qui portera sur la matière de l'année en cours.

Une note écrite sera distribuée aux étudiants et précisera les consignes et les critères d'évaluation pour ce cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En janvier, examen écrit sur la matière vue en Q1.

L'étudiant ayant réussi l'examen de janvier ne doit plus le repasser. En cas d'échec, l'examen pourra être représenté en août.

Pour les **étudiants en stage Erasmus**, de septembre à décembre, ils présenteront l'examen en juin, selon les mêmes modalités. En cas d'échec, l'étudiant **représentera en août**.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).